

que les collèges de St. John, de Manitoba et de Wesley, sur lesquels son ancienneté lui donne droit de préséance. Il a ses représentants au Conseil de l'Université, au Bureau des Etudes et aux divers comités d'examineurs.

Agrégé à l'Université, le collège a néanmoins le libre choix de ses professeurs, de ses méthodes d'enseignement et la direction absolue de son administration. Il offre l'avantage des degrés universitaires et garantit une éducation religieuse.

Au mois de juin 1914, par décision du Conseil Universitaire, un programme spécial fut accordé aux élèves qui prennent leur degré de Bachelier ès Arts en Philosophie latine. Comme les élèves du collège de Saint-Boniface sont les seuls à suivre ce cours, ils étaient donc seuls en cause.

Cette nouvelle mesure change notre position dans l'Université de Manitoba. Notre collège forme ainsi dans l'Université comme une Faculté à part. Nos élèves reçoivent l'instruction d'après un programme d'études proposé par les autorités du collège et soumis à l'approbation de l'Université qui en constate l'équivalence au sien.

Les questions d'examen pour nos élèves sont préparées, dans chaque matière, par des comités nommés par l'Université et dans lesquels le personnel du collège est toujours efficacement représenté.

Dans ces nouvelles conditions, il n'y a plus de concours direct, comme dans une même classe, entre nos élèves et ceux de l'Université. Ce concours fut rendu impraticable par le fait que l'Université, devenant de plus en plus enseignante, réunissait sous un même professeur soit de grec, soit de latin, les élèves de tous les collèges et de toutes les croyances religieuses.

Nous restons ainsi avec une dépendance satisfaisante dans nos programmes, et avec assez de moyens d'émulation pour stimuler l'ardeur des professeurs et des élèves.

Dans chaque classe du cours de Philosophie latine, des bourses et des médailles sont offertes au concours des élèves de langue française et de langue anglaise.

Les succès obtenus jusqu'ici par le collège de Saint-Boniface dans les concours universitaires et le grand nombre d'hommes distingués sortis de cette maison, prouvent assez combien son organisation est favorable aux fortes études et à une formation solidement chrétienne.

L'Université est actuellement en voie d'évolution. Quelle que soit la forme définitive qu'elle prenne, les autorités du collège sont fermement décidées à maintenir l'affiliation à l'Université aussi longtemps que celle-ci ne mettra pas en péril les intérêts religieux des élèves catholiques. Dans cette question importante, les Pères suivront la direction du premier Pasteur de ce diocèse.